

21/11/97
A3314

Entreprise RAZEL Frères
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 60.905.200 Francs

Siège social : 3, rue René Razel
Christ de Saclay - 91892 ORSAY

RCS Corbeil-Essonne B 562 136 036

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

du 28 Janvier 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,
le vingt huit janvier à dix heures,

Les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

- Monsieur Hans Peter AUBEL est présent
- Monsieur Pierre BENTATA est présent
- Monsieur André CLAPPIER est présent
- Monsieur Heinz Robert GEIST est présent
- Monsieur Jean-Jacques MASSIP est présent
- Monsieur Hans Helmut SCHETTER est présent

Le registre de présence est signé par chacun des membres du Conseil.

Il est constaté que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques MASSIP préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Henri du BOUCHER, Président du Directoire, et Monsieur Luc FRANQUET, membre du Directoire, sont présents.

Monsieur Jean-Jacques MASSIP souhaite la bienvenue à Monsieur Christian ROTH Président du Directoire de BILFINGER + BERGER Bauaktiengesellschaft, qui a été invité par les membres du Conseil à se joindre à eux.

Il accueille également les délégués du Comité d'Entreprise désignés à la suite des élections de fin d'année 1996. Il s'agit de Monsieur Michel ALLART, Monsieur André BALIX, Monsieur Louis Robert BORREL, Monsieur Gérard FRAPPEREAU.

Monsieur Jean-Jacques MASSIP leur rappelle que les délibérations du Conseil sont confidentielles.

Sur demande du Président, Monsieur Luc FRANQUET assume les fonctions de Secrétaire.

Il est ensuite passé à l'examen de l'ordre du jour.

Aucune observation n'a été reçue sur les procès-verbaux des Conseils des 21 et 28 Octobre 1996 qui ont été approuvés.

A

A la demande de Monsieur Christian ROTH, des précisions sont apportées sur l'évolution de la prise de commandes.

1. Cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

Le Président indique au Conseil qu'il a reçu de Monsieur Thomas LAMPERT une lettre datée du 15 Janvier 1997 par laquelle Monsieur Thomas LAMPERT démissionne de ses mandats de membre et de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Il propose donc que Monsieur Christian ROTH demeurant Carl-Reiss-Platz 1-5, 68165 MANNHEIM, soit coopté par le Conseil.

Première résolution

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission d'un membre du Conseil de Surveillance Monsieur Thomas LAMPERT.

Il décide de coopter Monsieur Christian ROTH comme nouveau membre du Conseil de Surveillance pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1996.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Christian ROTH déclare accepter ce mandat.

Le Président rappelle qu'il convient de nommer un Vice-Président du Conseil de Surveillance et il propose de nommer Monsieur Christian ROTH.

Deuxième résolution

Monsieur Christian ROTH est désigné en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1996.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Christian ROTH déclare accepter ces fonctions.

2. Rapport du Directoire

Monsieur Henri du BOUCHER commente le rapport trimestriel du Directoire.

Le chiffre d'affaires provisoire réalisé à fin Décembre 1996 s'élève à 1.942 Millions de Francs ; il avait été de 1.871 Millions de Francs à fin Décembre 1995 dont 242 Millions de Francs pour les Etats Unis ; à périmètre constant, la progression est donc de 19 %.

Le carnet de commandes s'élève à 1.581 Millions de Francs, contre 2.075 Millions de Francs un an plus tôt (1.958 Millions de Francs à structure comparable).

Le montant des investissements en pleine propriété a été de 62 Millions de Francs.



3. Trésorerie

La trésorerie nette des dettes à moyen et long terme, à fin Décembre 1996, était de 174 Millions de Francs, en réduction de 54 Millions de Francs par rapport au début de l'année. S'ajoute l'effet de l'encaissement de la vente de Sargent.

Les principales causes de la diminution sont exposées. A la demande du Conseil, une étude plus approfondie sera préparée sur la base du bilan au 31 Décembre 1996, pour expliquer l'évolution depuis Décembre 1994.

4. Effectifs

Les effectifs en France à fin Décembre 1996 sont de 1.593, en baisse de 52 personnes par rapport au début de l'année.

Des réductions d'effectif sont en cours en Ile de France et dans le Massif Central.

5. Autorisation au Directoire de donner des cautions, avals et garanties (Renouvellement)

Troisième résolution

En application de l'article 113 du décret n° 67-236 du 23 Mars 1967, le Conseil autorise le Directoire à donner, au nom de la société, des cautions, avals ou garanties, dans les limites d'un montant global de 500.000.000 Francs et d'un montant de 50.000.000 Francs par engagement.

La présente autorisation est délivrée pour une durée d'un an, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Convention d'assistance Bilfinger + Berger

Le Directoire porte à la connaissance du Conseil de Surveillance qu'une convention a été signée en 1996, entre BILFINGER + BERGER Bauaktiengesellschaft et Entreprise RAZEL Frères.

7. Mission du Président du Conseil de Surveillance

En 1996, le Conseil de Surveillance avait demandé à son Président, Monsieur Jean-Jacques MASSIP de consacrer plus de temps à ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance et en particulier au contrôle du Groupe, ainsi qu'à la représentation de RAZEL auprès des instances professionnelles.

Le Vice-Président, au nom du Conseil, remercie le Président pour son rôle en 1996 et lui propose de prolonger cette mission en 1997, ce qui est accepté par les autres Membres du Conseil.

Monsieur Jean-Jacques MASSIP déclare accepter cette mission que lui confie le Conseil.



8. Divers

Les dates des prochaines réunions du Conseil de Surveillance sont fixées comme suit :

Mercredi 30 Avril 1997
Vendredi 4 Juillet 1997
Mercredi 29 Octobre 1997

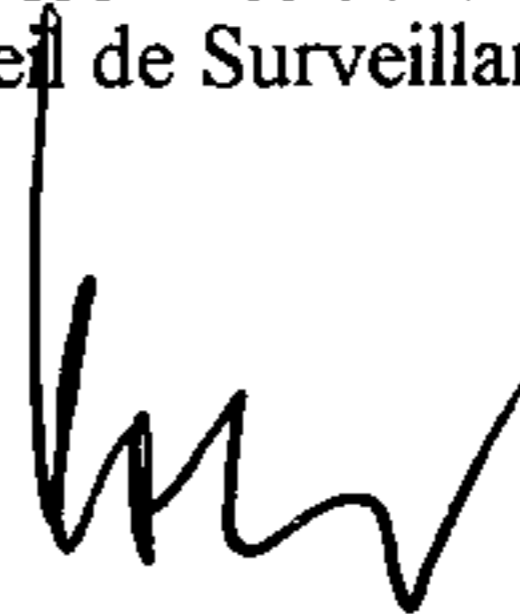
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

Le Président
du Conseil de Surveillance



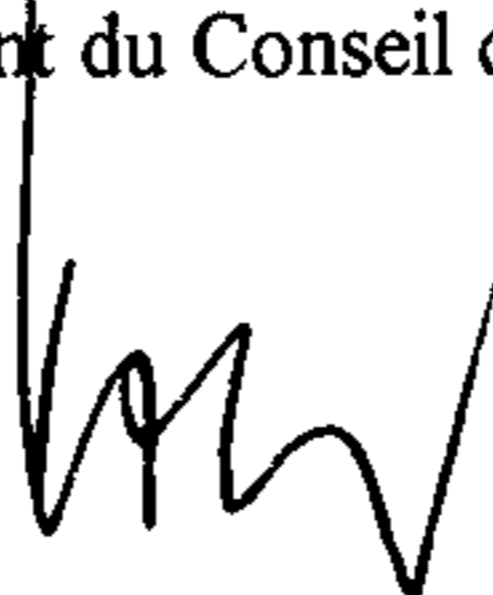
Jean-Jacques MASSIP

Le Vice-Président
du Conseil de Surveillance



Christian ROTH

Bon pour acceptation du mandat de membre
et Vice-Président du Conseil de Surveillance



Christian ROTH